



SITUATION SOCIOÉCONOMIQUE DES PETITS PÉLAGIQUES AU SÉNÉGAL

Adama Mbaye*

*Sociologue Chargé de recherche, Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA) Centre de Recherche Océanographique de Dakar/Thiaroye (CRODT)

Contact : ambayeskr@yahoo.fr

Septembre 2018

1 Le poids socioéconomiques des petits pélagiques

Les petits pélagiques constituent «la substance vitale de la base productive du secteur de la pêche au Sénégal. Ils constituent la base d'une multitude d'activités et d'emplois, la base essentielle de fourniture de protéines à bon marché, le socle de l'économie halieutique car importante source de revenus et de devises.

En 2016, les débarquements de poissons ont été de 447.961 tonnes dont 91% par la pêche artisanale. Les deux espèces de sardinelles (la sardinelle ronde et la plate) ont représenté 55,30 % des débarquements totaux et 61,2 % de ceux de la pêche artisanale.

S'agissant de l'emploi direct, environ 60.000 pêcheurs artisans ont été dénombrés au Sénégal dont 20 % (soit près de 12 000) relèvent de la seule pêcherie de sardinelles.

En outre, de nombreux métiers connexes (distribution du poisson, transformation artisanale) associés à la pêcherie de sardinelles se caractérisent par de faibles barrières à l'entrée en termes de capital, de qualification et de savoir-faire et emploient des milliers de personnes.

L'amont de la filière des sardinelles mobilise des milliers de personnes qui exercent des activités d'où ils tirent l'essentiel de leurs revenus. L'importance de la composante féminine dans la transformation artisanale constitue un facteur favorable aux politiques de réduction de la pauvreté. Les petits pélagiques sont connus pour être une protéine à bas coût et donc appréciée sur les marchés ouest-africains.

Les principales unités de pêche exploitant les petits pélagiques

Les statistiques publiées par la DPM-SEN pour 2013 indiquent une estimation de près de 12 000 embarcations artisanales au Sénégal exploitant tous types d'espèces. Le dernier dénombrement de navires artisanaux spécialisés sur les petits pélagiques réalisé par le CRODT en 2006 faisait état de 505 unités pêchant à la senne tournant et de 533 unités pêchant au filet maillant encerclant, soit au total un peu plus de 1 000 pirogues. Le nombre

total de navires artisanaux pourrait être en réalité bien plus élevé dans la mesure où un programme d'immatriculation de la flotte mis en œuvre en 2014 (projet PRAO - Banque Mondiale) a recensé environ 23 300 embarcations sur le territoire national. Les pirogues travaillant à la senne tournante se concentrent dans les régions Grande Côte (Saint Louis, Kayar), Cap Vert (Thiaroye, Hann) et Petite Côte (Joal, Mbour). D'après une étude de la CSRP51, les capacités de pêche de ce segment ont augmenté: la longueur de la senne tournante a doublé ces vingt dernières années en passant de 200 à 400 m pour une chute de 42 à 48 m. D'une longueur moyenne de 18 m, les pirogues sont propulsées par des moteurs hors-bords d'une puissance de 40 cv. L'équipage moyen est de 18 marins. D'après l'étude de la CSRP, l'adoption de la senne tournante dans les pêcheries artisanales sénégalaises aurait occasionné un accroissement sans précédent des débarquements.

Les pirogues utilisant le filet maillant encerclant sont plus côtières et présentes en majorité dans la région estuarienne du Saloum et sur la Petite Côte (Joal). Le filet maillant encerclant est un filet dans lequel les poissons viennent se mailler après avoir été encerclés. Les filets maillants encerclants mesurent de 250 à 450 m de longueur avec une chute de 7 à 12 m et une ouverture de maille étirée de 60 mm (petites mailles à sardinelles) à 80 mm (grandes mailles à ethmaloses). Ils sont utilisés avec des pirogues de 15 m en moyenne propulsées par un moteur hors-bord de 25 à 40 cv avec un équipage de 7 personnes.

Les pirogues artisanales sénégalaises peuvent se reporter saisonnièrement sur des pêcheries plus rémunératrices comme celle du poulpe. Ceci peut poser des problèmes de disponibilité de poisson sur le marché local à cette période de l'année.

Comme en témoigne la situation en Mauritanie, les flottes artisanales sénégalaises s'exportent de manière saisonnière ou permanente dans les différents pays de la sous-région. Outre en Mauritanie, les pirogues sénégalaises travaillent en Gambie sous couvert d'un accord entre les deux pays qui donnent un libre accès. Les embarcations artisanales sénégalaises travaillent également plus au Sud en Guinée Bissau et en Guinée toujours sous couvert d'accords bilatéraux.

Les principales espèces et leurs formes de valorisation

Trois espèces occupent à elles seules près de 76 % des captures totales de petits pélagiques côtiers sur la période 2000-2016. Ce sont la sardinelle ronde (40.8 %), la sardinelle plate (30.1 %) et l'ethmalose (4.7 %).

D'autres espèces non moins importantes et faisant l'objet d'exportation vers le marché africain sont présentes dont les mullets (Mugi, Liza) et chinchards (Trachurus trecae et Decapterus rhonchus ou Caranx rhonchus).

Les petites pélagiques sont commercialisés :

- **sous glace** vers les autres marchés urbains et ruraux pour la consommation en frais. La vente directe en frais constitue la filière la plus importante. Les petits pélagiques sont commercialisés dans le pays par des mareyeurs qui transportent le poisson en glace. A côté de du marché intérieur, il y a l'émergence d'un secteur du mareyage intra-régional en particulier vers le Mali favorisé par la mise en place progressive des conditions d'un marché commun entre les différents pays de la région (libre circulation des personnes et des marchandises).
- **en congelée** pour le marché extérieur. Le congelé concerne majoritairement les captures des chalutiers industriels qui congèlent à bord et en très grande. Les captures sont souvent congelées en blocs de 20 kg vendues sur les marchés pays d'Europe de l'Est.



Sardinelle en congelé destinée à l'exportation

- **en farine** : l'industrie de la farine de poisson au Sénégal est un phénomène relativement nouveau mais qui s'est très vite développée ces dix dernières années
- **en produits transformée artisanalement** : Le secteur de la transformation traite environ 40% des débarquements de sardinelles. Le procédé consiste à employer des techniques simples pour stabiliser les petits pélagiques. sous l'impulsion d'ONG, ce secteur de la transformation s'est progressivement organisé et modernisé. Tout en conservant leur caractère artisanal, les activités ont été regroupées dans des sites permettant des économies d'échelle avec l'introduction de techniques permettant des gains d'efficacité et de meilleures conditions d'hygiène. Le secteur s'est développé récemment, avec notamment l'arrivée d'entrepreneurs du Burkina-Faso qui possèdent la technique de transformation, et qui s'installent au Sénégal en vue d'approvisionner leurs marchés en kethiakh. Ces évolutions sont probablement parmi les moteurs d'un développement de la filière.

La transformation artisanale des petits pélagiques offre différents types de produits que sont :

- Le kéthiakh (poisson braisé, salé et séché),
- Le guedj (poisson fermenté et séché),
- le métorah (poisson fumé et séché),
- Le tambadiang (poisson entier salé et séché)
- Le yoss (juvéniles de poisson séchés).



Kéthiakh



Tambadiang



Guedj

Tableau : Gamme de produits transformés dérivés des petits pélagiques côtiers

Types de produits	Noms communs	Noms scientifiques
<i>Kéthiakh</i> : poisson braisé, salé et séché)	Sardinelle Ethmalose Maquereau	Sardinella aurita, Sardinella maderensis Ethmalosa fimbriata Scomber japonicus
<i>Guedj</i> : poisson fermenté et séché	Maquereau	Scomber japonicus
<i>Métorah</i> : poisson fumé et séché	Sardinelle Ethmalose	Sardinella aurita, Sardinella maderensis Ethmalosa fimbriata
<i>Tambadiang</i> : poisson entier salé et séché	Mulet Sardinelle Ethmalose Pelon	Mugil, Liza Sardinella aurita, Sardinella maderensis Ethmalosa fimbriata Brachydeuterus auritus
<i>Yoss</i> : juvéniles de poisson séchés	Sardinelle	Sardinella aurita, Sardinella maderensis

Le « kéthiakh » et le « tambadiang » se présentent comme des substituts importants de la viande et du poisson frais peu accessibles.

Au plan de la sécurité alimentaire, les petits pélagiques constituent la source de protéine animale la plus accessible en termes de prix et de quantité, face au renchérissement des prix des autres produits d'origine animale et la baisse du pouvoir d'achat accentuée.

Les valeurs commerciales des petites pélagiques

Les espèces de petits pélagiques ont des valeurs commerciales différentes. Les prix des différentes espèces sur les marchés internationaux varient de manière importante suivant l'état de l'offre et de la demande. Cependant, les ordres de grandeur suivants peuvent être retenus en valeur FOB :

- Les chinchards et les maquereaux sont des espèces dont la valeur se situe entre de 1 000 USD et 1 500 USD la tonne. Ce sont des espèces connues et appréciées sur les marchés internationaux et qui font l'objet d'un négoce mondial important.
- Les sardinelles sont des espèces dont la valeur se situe autour de 400-500 USD la tonne. Ce sont des espèces peu connues et peu appréciées sur les marchés de pays développés car présentant beaucoup d'arrêtes. Ce sont par contre des espèces bien connues des marchés africains.
- La sardine a une valeur commerciale comparable de la sardinelle (400-500 USD la tonne). Par contre, étant une espèce traditionnellement pêchées dans les eaux européennes, elle est prisée sur les marchés de pays développés (Failler et al., 2015).

Sur le marché national, les prix varient fortement selon les quantités débarquées et la proximité du lieu de débarquement. Le marché des petits pélagiques au Sénégal est peu régulé. Les pêcheurs débarquent les poissons sur la plage et attendent le client parfois au prix de pertes importantes quand le poisson est abondant en raison de la saturation du marché. Certaines associations de pêcheurs artisans ont cependant adopté des mesures unilatérales à la fois pour limiter l'effort de pêche et tenter de lisser les apports pour stabiliser les marchés, comme par exemple des contingentements des unités de pêche autorisées à sortir et/ou des limites fixées sur le volume des apports par pirogue, mais les mécanismes ne permettent pas d'éviter des engorgements du marché en période de production. Il n'existe pas de possibilités de stockage / report qui permettraient de lisser les pics de production. Les pertes post-captures sont également importantes du fait de la précarité des pratiques et des infrastructures. Dans certains sites de débarquement. La FAO (2008) a estimé le niveau de ces pertes à environ 12% du total des captures toutes espèces confondues.

Avantages nutritionnels des petits pélagiques

De nombreuses recherches entreprises à travers le monde sur l'apport nutritionnel des petits pélagiques ont révélé leur richesse sur le plan nutritionnel. Riches en protéines de qualité et en acides gras, les petits pélagiques sont bénéfiques pour la santé: réduction de la tension artérielle, diminution du risque de crise cardiaque, contribution à la croissance de l'enfant et au développement cognitif. Par ailleurs, ils sont de plus reconnus pour être un adjuvant important pour combattre la sous-alimentation et lutter contre les carences en micronutriments, vitamines et minéraux. Ces caractéristiques sont particulièrement utiles dans les pays en développement (Kawarazuka N., 2010).

D'un point de vue nutritionnel, les petits pélagiques présentent des propriétés très intéressantes. Il s'agit d'une source de protéines bon marché;

- Les petits pélagiques contiennent des protéines d'une grande digestibilité, qui s'associent bien avec des aliments végétaux et facilitent l'absorption des protéines végétales ;
- Les petits pélagiques sont riches en acides gras insaturés et en Oméga 3, importants pour la santé de l'adulte et pour le développement de l'enfant. La consommation de petits pélagiques est recommandée particulièrement pour les femmes attendant un enfant et les femmes allaitant.
- Les petits pélagiques contiennent des minéraux essentiels comme le calcium, le fer et le zinc, mais aussi le phosphore et le potassium qui en font un excellent remède contre la malnutrition.

Ces propriétés ne se retrouvent pas nécessairement dans les autres poissons ou sources de protéines disponibles. Ainsi, une diminution de la consommation de petits pélagiques en au Sénégal risque d'impacter négativement le régime nutritionnel des populations.

Le cadre de gouvernance de l'exploitation des petits pélagiques

Les petits pélagiques d'Afrique de l'Ouest sont sous le mandat de gestion d'une organisation régionale de pêche, dénommée Comité des Pêches pour l'Atlantique Centre Est (COPACE). Créée sous l'article VI de la constitution de la FAO et donc dépendante de l'organisation, le COPACE n'a qu'un caractère consultatif. Ses principales activités incluent la réunion à intervalles réguliers sous l'égide d'un Comité Scientifique dédié de groupes de travail qui statuent sur l'état des stocks exploités et proposent à la Commission plénière des recommandations de gestion. En lien avec les difficultés financières de la FAO, le COPACE rencontre ces dernières années des problèmes de financement qui le conduisent à espacer les réunions statutaires de la Commission et du Comité Scientifique. Par ailleurs, la qualité du travail scientifique de cette organisation est obérée par le manque de données nécessaires aux évaluations et dont la responsabilité de la collecte revient à ses Etats membres.

En Afrique de l'Ouest, une organisation sous-régionale de pêche, la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP) existe. Indépendante de la FAO, la CSRP a été créée dans les années 1980 à l'initiative de ses parties contractantes, qui sont à l'heure actuelle le Cap Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra Leone. Les missions de la CSRP sont essentiellement consultatives et portent sur l'harmonisation des politiques de conservation et de gestion des pêcheries des pays membres. Depuis quelques années, la CSRP a coordonné de nombreux projets de recherche et de développement à l'échelle sous-régionale. Le Maroc avec qui les stocks de petits pélagiques de la sous-région sont partagés, n'est pas membre de la CSRP.

Il existe un organe dénommé « Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre

les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique » (COMHAFAT) qui est une organisation intergouvernementale qui regroupe 22 pays allant du Maroc jusqu'à la Namibie.

2 Les facteurs socioéconomiques qui menacent les petits pélagiques

Une explosion démographique

Il est reconnu que les caractéristiques démographiques ont également une grande importance. La population ouest-africaine a un taux d'accroissement élevé (2,6%) ce qui accroît la pression sur les ressources halieutiques particulièrement des petites pélagiques. Au Sénégal, en plus d'une forte croissance démographique, les populations rurales ont subi un exode rural vers les grandes côtières, augmentant la population urbaine des demandeurs de produits halieutiques frais.

Une prolifération d'usine de farine de poisson au Sénégal

Jusqu'à une période récente, l'essentiel de la production extraite de la zone Afrique du Nord et de l'Ouest était destiné à l'alimentation humaine. Depuis le début des années 80, une importante industrie de la transformation du poisson et plus particulièrement des petits pélagiques en farines s'est développée pour l'alimentation des animaux aussi bien terrestres (porcs, poulets...) que marins. La production mondiale va à 46% à l'aquaculture, 24% à l'alimentation des porcs, 22% aux ruminants, animaux domestiques et produits pharmaceutiques



Farine poisson préparé à base de petits pélagiques dans une usine sur la petite Côte

Traditionnellement, on utilisait d'une part des espèces pour lesquelles il y a peu de demande en consommation humaine directe (comme l'anchois au Pérou) et d'autre part, des excédents de captures, des rejets de pêche et des résidus de transformation. Aujourd'hui, en raison d'une demande accrue sur les principaux marchés internationaux, offrant des prix très rémunérateurs, les usines de farine de poisson se multiplient. Au Sénégal, depuis 2010 environ, des usines de farine de poisson se créent, s'installent tout le long du littoral du littoral, au plus proche des zones et des ports de débarquement, induisant une pression supplémentaire, un détournement du produit autrefois réservé aux populations locales, et une perte d'activité pour les travailleurs qui vivent grâce au poisson débarqué directement sur les plages.

Ainsi au Sénégal, bon nombre de pêcheurs, de transformateurs et de travailleurs du secteur

ont été contraints de quitter les zones meurtries par l'installation de ces usines (Saint-Louis, Cayar, Mbour-Mballing, Joal) pour se réfugier vers le Sud, en Casamance, où le poisson restait jusqu'à peu plus abondant et plus accessible. C'est ainsi qu'en moins de 5 ans, le nombre de travailleurs a quintuplé à Kafountine. Au début de l'année 2018, une nouvelle usine de farine de poisson chinoise s'est implantée à Abéné en Casamance, à moins de 5 kilomètres du grand port de pêche artisanale de Kafountine...

Cette prolifération d'une de farine de poisson menace la filière traditionnelle des petits pélagiques. A ces impacts sociaux négatifs, s'ajoutent des conséquences environnementales désastreuses dues au fonctionnement de cette usine (déversement des eaux usées et souillées, odeur nauséabonde...). C'est dans le contexte que les populations d'Abéné se sont mobilisées afin de lancer un SOS pour sauver la sardinelle et l'ethmalose qui sont les poissons populaires, fondamentaux pour la sécurité alimentaire. L'usine a été arrêtée provisoirement début mai 2018, pour 1 mois, le temps d'une enquête-publique.)

La pêche INN

En plus des captures déclarées, les stocks de petits pélagiques supporte probablement des captures réalisées par des navires dans des conditions illégales (pêche INN). La ZEE restent largement non surveillées. Le Sénégal est probablement le plus touché par les pêches illégales de petits pélagiques occasionnées par des navires qui ont des droits d'accès dans la zone Mauritanienne mais qui poursuivent les stocks jusque dans les parties nord de la zone Sénégal, ou les navires qui entrent par le sud. Plusieurs incidents de cette nature ont été rapportés. D'après les évaluations disponibles, ces prises illégales pourraient être considérables, de l'ordre de plusieurs centaines de milliers tonnes (Belhabib et al 2014) et concerneraient essentiellement la sardinelle et le chinchard.

Cette pêche INN prend une ampleur liée à l'insuffisance des moyens de contrôle et de suivi de la ressource et de son exploitation ; Le Sénégal reste l'un des pays les plus durement touchés par ces pratiques qui limitent sa capacité à gérer efficacement la pêche. Cette situation accentue compromet les efforts de l'Etat pour renforcer la sécurité alimentaire, combattre la pauvreté, et assurer aux populations locales les moyens d'existence durable.

Les Accords de pêche :

La recrudescence des pressions des pays industrialisés en quête de possibilités de pêche dans les pays ouest africains dont les principaux stocks sont pour la plupart surexploités et aussi une menace sérieuses sur les petits pélagiques. Cette surexploitation est exacerbée par la plupart des accords de pêche signés par le Sénégal avec les pays de pêche lointaine dénommé (farfish). Ces accords sont basés sur l'existence de surplus non avérés qui accentue la surexploitation des ressources halieutiques.

Ces unités industrielles, dans leur majorité ne prennent pas en compte dans le cadre de leurs activités dans les pêcheries africaines les impacts plus larges sur les écosystèmes. Cela entraîne la détérioration des habitats et des écosystèmes, crée des conflits entre les pêcheurs artisanaux et les armements de pêche industrielle. En outre, ces unités de pêche industrielles manquent de transparence et présentent des risques certains pour la durabilité des activités de pêche artisanale, pour la transformation et la commercialisation des produits halieutiques dans notre continent. Cette présence met en péril la durabilité des petits pélagiques.

Les autres possibilités d'accès offertes aux bateaux d'origine étrangère, y compris à travers la création de sociétés mixtes ou le recours aux affrètements, sont opaques, ne présentent aucune garantie ni en termes de bénéfices sociaux et économiques attendus par nos pays, ni en termes de contribution à l'exploitation durable de nos ressources.



Pêcheurs kayarois manifestant contre les bateaux russex

L'accès des eaux des pays situés sur la façade précitée comme le Sénégal, est d'une très grande importance pour les chalutiers congélateurs russes. Aussi, la Russie déploie-t-elle beaucoup d'efforts pour avoir l'autorisation de poursuivre les bancs de petits pélagiques, dans les eaux respectives du Maroc, de Mauritanie, du Sénégal, de Guinée Bissau.

Une réglementation peu appliquée.

La réglementation des activités de pêche sénégalaise est formalisée sur la base de deux textes juridiques fondamentaux, que son le code de la pêche et son décret d'application. Cette réglementation est insuffisante pour une gestion durable des différents types de pêcheries paraît trop centrée sur le secteur industriel (Ngom Sow, et al, 2016). De surcroît, elle sous réglemente de surcroît le secteur de la pêche artisanale, tant au niveau des mesures de conservation et de gestion que de leur contrôle ou de la sanction de leur violation. Enfin, lorsqu'elles existent, les mesures relatives au secteur artisanal sont le plus souvent inappliquées par les pêcheurs, dans la mesure où, elles ne sont ni concertées, ni suffisamment contraignantes en termes d'accès et d'aménagement.

- L'interdiction, d'utiliser et de détenir à bord des embarcations de pêche des filets maillants fabriqués à partir d'éléments monofilaments et multimofilaments ne sont pas appliqués, les moyens de contrôle du respect de cette interdiction et de sanction font défaut.
- La taille réelle des mailles de filet, notamment de grande prise est encore inférieure à la taille légale définie par l'article 28 du décret de 1998 et les critères de mesure de l'écart des mailles entre elles ne sont pas respectés.
- La taille légale de certaines espèces étant souvent supérieure à la taille de première maturation sexuelle, ces dispositions contribuent à l'accroissement des prises en poissons juvéniles par les pêcheurs artisans

La pêche des juvéniles demeure un grand problème. En février 2017 les services de pêche ont saisi dans un site clandestin de transformation de poisson, aux alentours du Cap des Biches entre Rufisque et Mbao, plus de 150 tonnes de juvéniles, déjà ensachés et prêts à être acheminés au Burkina (Leraal.net). Les juvéniles de petits pélagiques sont achetés par opérateurs économiques étrangers particulièrement burkinabés, allant jusqu'à proposer des préfinancements aux pêcheurs et aux femmes formatrices. Le site de transformation de Khelcom à Bargny est reconnu comme étant le site spécialisé dans la transformation des

juvéniles.



Juvénile de poisson braisé en stock à Bargny

La pêche des juvéniles pour en faire des appâts vivants pour la pêche industrielle est aussi très pratiquée par les pêcheurs de la région de Dakar nomment ceux de Thiaroye qui approvisionnent

Une pollution des eaux et dégradation des habitats

L'essentiel de l'exploitation des ressources halieutiques par la pêche artisanale au Sénégal se fait sur quelques dizaines de kilomètres dans la bande côtière, zone fragile menacée par la pression croissante des divers usages du littoral. La pollution des eaux dues aux activités humaines en particulier le déversement des déchets des industries installés le long de la côte particulièrement dans la région de Dakar, les eaux usées et les déchets ménagers des villes et villages côtiers sans aucun prétraitement.

Il s'y ajoute les risques et conséquences néfastes occasionnés par l'exploration d'abord ensuite l'exploitation des hydrocarbures en milieu maritime Sénégalais. L'exploration pétrolière et gazière avec les relevés sismiques qu'elle implique consiste à bombarder les fonds marins d'ondes sonores puissantes. Un bateau traîne une série de canons à air comprimé. Il en résulte des détonations toutes les 10 secondes, 24 heures sur 24 pendant des semaines, voire des mois. Ces sons de basses fréquences et de forte intensité permettent de sonder la composition géologique du fond marin et de cibler où l'on a le plus de chances de trouver des hydrocarbures en quantités exploitables. Cette forme de pollution acoustique peut avoir des effets sérieux sur la faune marine



L'exploitation des hydrocarbures va encore engendrer plus de menaces sur la ressource halieutiques. Une seule goutte d'hydrocarbures peut contaminer jusqu'à 25 litres d'eau. Des accidents qui peuvent entraîner l'explosion d'un puits ou le bris d'un pipeline. Dans ces cas, les déversements entraînent des conséquences écologiques graves, voire dramatiques pour le milieu marin comme l'explosion de la plateforme pétrolière Deepwater Horizon de BP en avril 2010 qui avait déversé plus de quatre millions de barils de brut dans le golfe du Mexique.

3 Les impacts de la situation des petits pélagiques sur les ménages et les solutions

Ces menaces, et d'autres comme l'exportation anarchique de la sardinelle en frais ou transformée, font que les acteurs ont des difficultés à accéder à la ressource, tant en mer que sur les plages.

La flambée des prix des sardinelles sur les plages constitue une grosse alerte pour le consommateur. De 1 000 à 3 000 francs la caisse de sardinelle ronde de 50 kilogrammes dans les années antérieures, celle-ci est passée en janvier 2017 à 30 000 francs à Mbour et Kaolack, 32 000 à Touba et 35 000 à Tambacounda. Or cette sardinelle constitue l'espèce la plus

Toutes ces contraintes entraînent une aggravation de la vulnérabilité au sein des communautés particulièrement chez les femmes, qui jouent un rôle central pour garantir la sécurité alimentaire des ménages à travers les activités de transformation et de commercialisation des produits de la pêche et, contribuent de façon déterminante au bien-être des familles et à l'éducation des enfants.

Les pêcheurs artisans sénégalais conscients que la ressource est très sollicitée ont pris des initiatives locales de régulation de la pêche en particuliers dans les grands centres (source DPM) notamment à :

- Mbour et Joal où une intense lutte contre la pêche de juvéniles, le refus de transformation des juvéniles de sardinelles, l'interdiction des sorties diurnes d'engins artisanaux de pêche pélagique du 1^{er} décembre au 31 mai et de sortie nocturne du 1^{er} juin au 30 novembre ;
- Saint-Louis les sorties des sennes tournantes sont alternées pendant la grande campagne de pêche, les débarquements nocturnes sont interdits;

- Kayar, les sorties sont alternées à raison d'une seule sortie quotidienne pour les sennes tournantes, la transformation des sardinelles juvéniles est interdite, ainsi que l'utilisation de filets mono filaments (Mbaye A., 2013, Mbengue, 2012);

Conclusion

La situation socioéconomique montre que l'offre mondiale en petits pélagiques a sensiblement diminué ces dernières années, passant d'un maximum proche de 17 millions de tonnes en 2009 à un peu plus de 15 millions de tonnes en 2012, soit une baisse en valeur absolue proche de 1,7 millions de tonnes, l'équivalent des $\frac{3}{4}$ de la production des pêcheries Ouest-Africaines (SPRFMO 2014). Les maux dont souffre le secteur ont pour nom : surcapacité des moyens de capture et intensification de l'effort de pêche, ressources côtières pleinement et même surexploitées, inexistence de plans d'aménagement compatibles avec le potentiel d'exploitation des ressources disponibles, inefficacité des systèmes de surveillance et de contrôle des pêcheries, pillage des ressources à travers la pêche illicite, non autorisée et non déclarée, lacunes dans l'application de la réglementation. Il s'y ajoute les impacts négatifs des changements climatiques sur les zones côtières.

L'amélioration de la situation des petits pélagiques requiert l'impérieuse nécessité de l'implication des administrations des pêches, des professionnels de la pêche et de leurs organisations, des partenaires au développement, des médias et de toutes les parties prenantes concernées. Celle-ci nécessite par chacun, l'appropriation, de la problématique des petits pélagiques, son implication dans la mise en œuvre d'actions tendant leur bonne gestion de ce secteur stratégique pour les populations sénégalaises. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet MAWA

Références bibliographiques

1. Failler et al., 2015. Mission d'identification et de formulation d'un programme d'appui à la filière halieutique au Mali (chaîne de valeur poisson). Enquête de terrain en décembre 2014.
2. Fondation pour une agriculture durable, 2011. Etude sur la consommation alimentaire en Afrique de l'Ouest http://fsg.afre.msu.edu/srai/Etude_consommation_rapport_regional_revue_diallo.pdf
3. The contribution of fish intake, aquaculture, and small-scale fisheries to improving nutrition : A literature review. The WorldFish Center http://aquaticcommons.org/3469/1/WF_2590.pdf
4. CSRP (2012) : Etude Socio-Economique des Pêcheries de Petits Pélagiques au Sénégal. PROJET « Vers des politiques régionales pour une pêche durable des petits pélagiques en Afrique Nord Ouest »
5. Belhabib, D., Koutob, V., Gueye, N., et al. (2014) Beyond the unseen: a first collaborative model towards estimating illegal, unreported, and unregulated catches off Senegal. Fisheries Centre - The University of British Columbia. Working Paper #2014 - 05, 22 p.
6. Comité Scientifique SPRFMO 2014. <https://www.sprfmo.int/assets/Scientific-Committee-2nd/SC-02-Report/SC-02-Final-Report-21Oct-accepted.pdf>.
7. Dème M., les petits pélagiques côtiers et le marché africain, une alternative aux mesures de libéralisation imposées par l'OMC sur le marché européen? http://www.fao.org/tempref/FI/DOCUMENT/smallpelagics/2008/PRESENTATIONS_WEB/THEME_4/4.7_DEME.pdf

8. Ngom Sow F., THiaw M., Mbaye A., 2016, appui à la mise en place des plans de gestion des petits pélagiques au Sénégal, rapport étude juillet 2016, COMFISH/CRODT
9. Mbengue M., 2012, rapport de capitalisation des initiatives de gestion des petits pélagiques au Sénégal.
10. Mbaye A., 2013, Système de gestion des ressources et pluralité des règles, IN : André Fontana et Alassane Samba, Artisans de la mer : une histoire de la pêche maritime sénégalaise, 159 P, p 90-96, ISBN : 978-2-74665677-2.